

Introduction

Espaces insulaires de l'océan Indien en mutation, à la croisée des regards et des disciplines*

« Fille des mers, à qui l'onde africaine
Aime à donner ses baisers les plus doux,
Qui dans les cieux levant un front de reine,
Brave des airs, l'orage et le courroux »¹.

« Je marche encore jusqu'au débarcadère ; en chemin j'achète des bananes, des piments, des tomates. Je respire l'odeur de ce pays (Mayotte) que j'affectionne, je regarde le fond de l'eau, j'admire les femmes. J'aime observer les enfants qui viennent plonger dans la rade. Ils prennent leur élan sur la jetée de béton, leurs jambes noires et maigres comme des bâtons filant à toute allure. Arrivés au bout, ils se jettent dans l'océan en remontant les genoux, ouvrant les bras, criant leur joie »².

Les îles de l'océan Indien : un infini de mondes

Plusieurs milliers d'îles et îlots s'égrènent à la surface de l'océan Indien, le troisième du monde en termes de superficie (75 millions de km²) mais le premier par l'ancienneté de son histoire. Certaines îles se caractérisent par leur taille – Madagascar est encore surnommée la Grande île – d'autres entrent dans la catégorie des petits espaces insulaires, minuscules émeraudes posées sur l'écrin bleu de la mer (photos 1 et 2). Certaines, relativement peu nombreuses, forment des blocs monolithiques, quand d'autres se morcellent en archipels. L'océan Indien offre ainsi un riche éventail d'îles, véritables microcosmes, parfois isolées, parfois centres névralgiques. Ainsi certaines, à l'instar de Maurice, jouent-elles avec succès le rôle de relais dans un monde où les mises en réseau sont de plus en plus prégnantes³.

À première vue, définir l'île semble aisé. Terre entourée d'eau de toutes parts, elle est une réalité géographique. Lieu que la mer ou l'océanenserre, l'île se distingue par rapport au continent voisin⁴. Ainsi, Jean-Michel Racault note :

¹ Auguste Lacaussade, *Les Salaziennes*, Vingtième couplet, ARS Terres Créoles, Centre de Recherche Indioocéanique, 1989, p. 107.

² Nathacha Appanah, *Tropique de la violence*, Paris, Gallimard, 2016, p. 15.

³ Nathalie Bernadie ; François Taglioni (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires, de l'île-relais aux réseaux insulaires*, Paris, Karthala, 2005.

⁴ André-Louis Sanguin, *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*, Actes de colloque, Paris, L'Harmattan, 1997.

« La conscience de l’île présuppose celle du continent. La spécificité insulaire est nécessairement dérivée et seconde : penser l’île comme île, c’est la poser dans sa différence, ce qui n’a de sens que par rapport à une norme territoriale préalablement constituée en réalité de référence »¹.

Les termes d’île et de continent sont donc intimement unis. Pour autant, il n’y a pas de (dé)limitation universelle à l’objet île. Quelle île entre dans les habits du petit espace insulaire ? Les Seychelles ou Maurice, La Réunion ou Rodrigues ? Les quatre, si l’on se réfère au seuil des 1,5 million d’habitants qu’établit la Banque mondiale ? D’autres critères, à l’instar de la superficie, peuvent s’ajouter. Pour faire consensus, les petites îles sont « des terres entourées d’eau de tous côtés, d’un seul tenant, dont la superficie est inférieure à 11 000 km² et la population inférieure à 1,5 million d’habitants »². Au-delà de cette définition, tout dépend du regard porté, insulaire ou continental, de l’approche disciplinaire, géologique, anthropologique, philosophique ou géographique, et de l’angle de vue choisi, social, économique, culturel ou politique. Qu’importe, ce n’est pas tant l’île qu’il faut interroger, ici et en règle générale, que la notion d’insularité. P. Pelletier la définit comme « la relation dynamique qui s’est construite entre un espace insulaire et la société qui y vit »³. L’insularité n’est guère un état stable, l’île est un infini de mondes⁴ en variation perpétuelle.

¹ Jean-Michel Racault, « De la définition de l’île à la thématique insulaire », in *L’insularité, Thématique et Représentations*, Jean-Claude Marimoutou, Jean-Michel Racault, (textes réunis par), Paris, L’Harmattan, 1995, p. 9.

² François Taglioni, « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Annales de géographie*, n° 652, 2005, p. 668.

³ Philippe Pelletier, *La Japonésie : géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*, Paris, CNRS, 1997.

⁴ Edmond Maestri, « Préface », in *L’insularité, Thématique et Représentations*, op. cit., p. 7.

Photo 1 : Eden Island, à Mahé aux Seychelles



Eden Island se situe à quelques encablures de Victoria, la capitale des Seychelles. L'île, sans voiture, compte plus de 500 villas. Il s'agit d'un programme immobilier surtout à destination des acquéreurs étrangers (bail emphytéotique de 99 ans). À l'arrière-plan, l'île aux Cerfs (M.-A. Lamy-Giner, 2013).

Photo 2 : Andilana, archipel de Nosy Be



La baie d'Andilana se situe à l'ouest-nord-ouest de Nosy Be, principale île de l'archipel éponyme. Au premier plan, des pêcheurs suivant les bancs de barracudas à bord de leur pirogue à balancier. À l'arrière-plan, l'hôtel Andilana Beach Resort, à capitaux italiens, une des plus grosses structures d'hébergement de l'île (M.-A. Lamy-Giner, 2017).

L’histoire récente des îles de l’océan Indien est marquée par de profondes mutations, qu’elles soient sociales, économiques, juridiques, littéraires et artistiques, linguistiques ou géographiques. Quand certaines sont résolument ouvertes sur la mondialisation (Singapour, Maurice), tantôt en se métamorphosant en enclave touristique, tantôt en hub portuaire, d’autres semblent rester en marge¹ (archipel de Socotra, îles extérieures aux Seychelles, Lamu, Comores ou Mentawai). Le monde insulaire régional oscille entre confinement et fonctionnement en réseau, échanges et migrations. Pour autant, les sociétés insulaires, « préservées » dans leur identité par un certain isolement et une distance géographique, doivent-elles forcément concilier modes de vie traditionnels et modernité ? Comment les îles de l’océan Indien s’inscrivent-elles sur le gradient du cosmopolitisme et de la créolisation ?

Dans quelle mesure ces mutations ou leurs résistances se retrouvent-elles dans les littératures et les pratiques artistiques insulaires ainsi que dans les langues en contact ? Et, inversement, quelle est la part de la littérature et des arts sur le plan des imaginaires, des langues, de la poétique, etc. dans ces mutations ? Au-delà des spécificités propres à chaque espace, quels liens travaillés ou inconscients ces littératures tissent-elles entre elles et comment expriment-elles les négociations propres à des territoires d’échanges de langues et de cultures ?

Les évolutions législatives et/ou statutaires d’ordre interne ou externe des îles, marquées par des dialectiques singulières (droit commun/droit local, intégration/adaptation) ou par des phénomènes de transfert de droit ou d’acculturation juridique, témoignent de situations juridiques complexes dans l’océan Indien. Les changements de statut de Mayotte à l’égard de la République française ou de l’Union européenne en constituent un exemple emblématique.

Qu’elles soient confettis ou « mastodontes », nombre d’îles de l’océan Indien ont été dépendantes, à des degrés divers, d’une métropole continentale. Certaines sont des terres plus ou moins tardivement nées à l’histoire, au fil des conquêtes coloniales, d’autres sont habitées depuis des temps immémoriaux. D’autres encore sont restées vides mais ont été appropriées, sont revendiquées par plusieurs États ou font l’objet de convoitises. Par leurs civilisations, leurs modes de vie, leurs diversités, les espaces insulaires régionaux font et forment l’océan Indien. Ils cherchent leur place dans leur environnement régional, dans la ronde de la mondialisation, entre fracture et uniformité, entre compétitivité et coopération.

Ce premier numéro, qui met à l’honneur les îles de l’océan Indien, se veut résolument ouvert. Il permet le croisement d’approches disciplinaires, pluridisciplinaires et transdisciplinaires. Il interroge les mutations locales, les mutations propres à chaque île ou communes à un archipel. Ces métamorphoses s’appréhendent également sous l’angle de la comparaison, même si pour le géographe Doumenge l’île n’est à nulle autre pareille². Néanmoins, une approche comparative de ces espaces insulaires constitue une démarche scientifique pertinente faisant ressortir

¹ Jean-Louis Guébourg, *Petites îles et archipels de l’océan Indien*, Paris, Karthala, 2006.

² Jean-Pierre Doumenge, « L’insularité revisitée : les connaissances factuelles sur des “îles lointaines” à rappeler, les positions doctrinales à débattre », in *Comme un parfum d’îles* :

les dynamiques, mais aussi les résistances, que suscitent les contacts et mutations socioculturels et linguistiques. Une telle démarche peut ainsi poser la problématique des formes de résistance identitaire face à la globalisation ou l'ouverture aux mutations en cours. Îles insérées dans les Empires coloniaux, îles aux façades maritimes résolument ouvertes, îles enjeux d'échanges et de coopération, îles terres de créolisation, sont autant de thèmes traités dans ce premier numéro. Ils appellent des approches monographiques ou globales.

Les mutations à l'œuvre

Ce numéro fondateur vise à une meilleure connaissance et à une analyse des évolutions récentes des sociétés insulaires de l'océan Indien. Il montre un fort ancrage dans le sud-ouest de l'océan Indien, contrebalancé par une étude sur l'Australie et un regard en surplomb, par le biais des accords de partenariat régionaux, de cette vastitude.

Les articles sont classés en suivant le fil allant du général au particulier, de la petite à la grande échelle. Ils explorent, selon les différentes entrées disciplinaires, les mutations des espaces insulaires. Ils couvrent la totalité de l'océan Indien insulaire ou se focalisent sur un petit territoire.

Dans un premier temps, Erwan Lannon brosse un tableau des accords de libre-échange, conclus ou en cours de négociation, entre l'Union européenne et ses partenaires insulaires de l'océan Indien. Est abordée la question des mutations engendrées par la mise en œuvre de ces accords préférentiels qui posent les bases d'une intégration économique progressive, fondée sur une convergence normative et réglementaire. Dans cette optique, plusieurs cas de figure, dont les accords conclus avec Madagascar, Maurice, les Seychelles, Singapour et l'Indonésie, illustrent le propos. Pour autant, la mise en place de ce réseau d'accords de libre-échange est aussi en butte à des freins et résistances. Trois États insulaires, en l'occurrence les Comores, le Sri Lanka et les Maldives, notamment en raison de leurs fragilités politiques et/ou économiques, restent à l'écart du processus.

S'interrogeant sur les mutations et échanges des sociétés créoles de l'Indiaocéanie, Prosper Eve propose une analyse comparée de la créolité dans les îles Mascareignes et aux Seychelles. Après s'être penché sur la constitution de cette créolité, il s'intéresse à la construction des sociétés créoles. Il retrace, ce faisant, l'évolution du processus de créolisation à l'œuvre dans les îles régionales. Il montre que dans chacune des îles du bassin indiaocéanique, le fait créole, qui peut s'appréhender à la lumière de trois réalités, économique-sociale, linguistique et culturelle, se caractérise par une histoire singulière. C'est le concept même d'Indiaocéanie que cet article interroge. Échanges et coopération sauront-ils en concrétiser les contours ?

La créolisation n'est pas en reste dans l'article de Cécile Do Huu. Elle se propose d'étudier, à travers deux œuvres, *Voyage à Rodrigues* de J-M.G. Le Clézio et *Le Dernier*

florilège offert à Christian Huetz de Lemps, Olivier Sevin et al., Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2010, p. 399-409.

frère de N. Appanah, la créolisation du récit de voyage, deux exemples choisis dans les Mascareignes. L’auteur s’attache à démontrer que dans ces deux œuvres, les codes du récit viatique sont inversés puisque le voyage ne révèle aucune vérité sur le lieu. Dans les îles créoles de Maurice et Rodrigues, le voyage s’apparente à des errances où la destination est confisquée par un deuil de l’origine. Finalement, le voyage opère davantage un déplacement du regard qu’un déplacement spatial.

L’article de Marie Élixa Huet met aussi à l’honneur les Mascareignes. Il s’agit ici de voir comment les romans mauriciens et réunionnais contemporains conçoivent l’océan Indien. Le corpus s’appuie sur des œuvres de N. Appanah, d’A. Gauvin ou encore d’A. Ghosh. L’auteure s’attache à dépeindre un continuum littéraire de/dans l’océan Indien. Cette étendue maritime se présente comme lieu et objet d’écritures, fruits de l’élaboration et de la participation de ceux qui l’écrivent. Elle dessine et révèle l’existence de récits et représentations connectés.

L’Australie, l’île-continent¹, nous permet d’avoir une autre entrée géographique dans cet espace de l’océan Indien. Cap à l’Est. Jérôme Dorvidal nous propose une étude historique de la province de l’Australie occidentale. Il invite à repositionner la focale sur la côte « indocéanique » d’une Australie qui a souvent tourné son regard vers le Pacifique. Pourtant, cette façade maritime indocéanique représente, à bien des égards, un des centres de gravité de l’Australie. Elle a été l’une des portes d’entrée, symbolisées par Perth et Fremantle, de la colonisation et de la ruée vers l’or. Son intérêt ne se dément pas avec la ruée, plus récente celle-là, vers le sable blanc.

Les quatre derniers articles traduisent un intérêt pour l’archipel des Comores, en particulier pour l’île devenue française de Mayotte. L’île aux parfums, paralysée par une grève générale entre le 20 février et le 2 avril 2018², est régulièrement au cœur de l’actualité régionale et nationale. Comment ne pas penser à ce roman de Nathacha Appanah, où l’un des narrateurs, Bruce, prévient de sa voix d’outre-tombe :

« Tu entends ce bruit, on dirait le roulement des barricades vides, on dirait le tonnerre en janvier mais tu te trompes si tu crois que c’est ça. [...]. Écoute

¹ Bien sûr, il est toujours possible de débattre de la question de la dimension d’une île. Nous avons déjà soulevé celle des limites du petit espace insulaire. À l’autre extrême, à partir de quels critères une île est-elle un continent ? Un continent ne serait-il pas une immense île, car entouré d’eau de toutes parts ? Certes, selon les seuils des géographes, une grande île ne dépasse pas le million de km² (Brunet, 1997 ; Depraetere, 1990). Dans cette configuration, l’Australie, avec ses 7,7 millions de km², ne serait pas une île. Qu’importe, il existe lorsqu’il s’agit de seuils et de limites une part d’arbitraire, et les îles n’échappent pas à ce constat (Pelletier, 2005 ; Taglioni, 2005). Ici aussi, la question de l’insularité est centrale.

Roger Brunet, « Quelle est la plus grande île du monde ? », *Mappemonde*, n°4, 1997, p. 40-41.

Christian Depraetere, « Le phénomène insulaire à l’échelle du globe : tailles, hiérarchies et formes des îles océaniques », *Espace géographique*, t. 19-20, n°2, 1990, p. 126-134.

Philippe Pelletier, « L’île un bon objet géographique », in *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires, de l’île-relais aux réseaux insulaires*, op. cit., p. 7-17.

² Le 02 avril, les barrages ont été levés sans que cela signifie la fin la grève.

mon pays qui gronde, écoute la colère qui rampe et qui rappe jusqu'à nous. Tu entends cette musique [...] »¹.

La colère, Mayotte la porte en elle. Le nouveau territoire français est en butte à des problèmes de violences² qui font jaillir des questions d'immigration, d'infrastructures³, d'éducation, de départementalisation, etc. Nous sommes loin ici de l'image de carte postale que pourraient laisser suggérer les noms évocateurs « d'île aux parfums » ou « d'île au lagon ».

C'est à la poésie comorienne que se consacre Daniel Ahmed. Il s'intéresse au *Diwan*, recueil de poèmes, qui présente l'histoire et la révolution comoriennes. Ainsi dans la période post-indépendance (1975-1978), la poésie, véhiculée sous forme de chansons, devient un instrument de propagande d'autant plus efficace qu'elle est l'objet d'une large diffusion. Son objectif consiste à commenter l'idéologie d'Ali Soihili, guide de la révolution comorienne. En d'autres termes, les jeunes poètes comoriens servent l'idéologie « soihiliste » en diffusant des chansons révolutionnaires.

La contribution de Miki Mori met en relation politique linguistique, éducation plurilingue et forme écrite des langues autochtones à Mayotte. Elle détermine les enjeux linguistiques du nouveau département français, où se confrontent préservation des langues locales et promotion de la langue française. Elle interroge en filigrane les mutations et re-créations identitaires. Sa méthodologie marie entretiens et questionnaires et s'appuie sur un public étudiant. Entre la valeur patrimoniale du shimaoré et du kibushi et l'utilité et le prestige de la langue française, les perceptions linguistiques des étudiants diffèrent.

¹ Dans *Tropique de la violence*, son sixième roman, l'auteure mauricienne nous entraîne pour une virée dans les tréfonds et bas-fonds de Mayotte. Elle y dépeint le drame des enfants et adolescents de l'île, chef et lieutenants des venelles de Kaweni, « abandonnés » par leurs parents, livrés à eux-mêmes et dépassés par leurs propres violences.

² Déjà au mois de janvier 2018, les chauffeurs de transports scolaires, régulièrement la cible de bandes de jeunes en déshérence, avaient exercé leur droit de retrait. Le personnel d'établissements scolaires avaient agi de façon similaire lorsque des jeunes, armés de bâtons et de barres de fer, avaient fait irruption dans leur lycée et provoqué de violentes échauffourées. L'insécurité et les violences prennent plusieurs formes au quotidien (vols à l'arraché, cambriolages qui touchent toutes les catégories socioprofessionnelles, rackets par des coupeurs de route, « caillassages » de bus scolaires, rixes entre bandes rivales, bandes, parfois une centaine d'individus, qui viennent casser les voitures la nuit, dans les quartiers, ou y opérer des « razzias »).
Un grand merci à Daniel Ahmed, Charaf Remou et Solène Vinette, pour nos échanges sur Mayotte.

³ Marie-Annick Lamy-Giner, « Mayotte, un DOM insulaire entre enclavement et ouverture », *Géoconfluences*, 2015, mis en ligne le 12 février 2015. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/mobilites-flux-et-transport/corpus-documentaire/mayotte-un-dom-insulaire-a-desenclaver>

C’est par l’entrée géographique que Charaf Remou et Jean Louis Yengué abordent Mayotte. Ils montrent comment, dans cette phase post-départementalisation, les projets de rénovation urbaine, sur un modèle importé de la métropole française, commencent à couvrir le territoire. Ils dépeignent les modifications paysagères en cours, reflets de cet amarrage à la France. Pour autant, cette « duplication » conduit *in fine* à la disparition des paysages urbains typiques de l’île aux parfums. L’article se focalise sur M’Gombani, l’un des quartiers les plus pauvres de la commune de Mamoudzou, objet d’une vaste opération de rénovation urbaine.

Enfin, Francine Gémieux clôt ce numéro par une réflexion sur la condition des femmes mahoraises¹. Elle passe en revue leurs droits avant et au cours du processus de départementalisation, en dressant les avancées mais surtout les obstacles, traductions d’un difficile alignement sur le droit commun de la République. Certes, les Mahoraises ne bénéficient pas encore d’une égalité de droits comparable à celle des femmes de la métropole et des autres départements d’outre-mer, mais elles jouent un rôle de plus en plus notable dans les domaines intimement liés à l’éducation, à la santé, voire dans les sphères politiques et économiques. Ainsi, le cheminement de Mayotte vers le droit commun s’est accompagné de l’évolution, en dépit des difficultés, du statut de la femme.

Tous les champs disciplinaires, ou presque², ont été convoqués pour ce premier numéro afin d’apporter des regards complémentaires et largement ouverts au monde. Manifestement, le développement des îles repose sur un ensemble d’alternatives : tradition ou modernité, repli ou ouverture, continuité ou mutations. Autant de défis que doivent relever les sociétés des espaces insulaires de l’océan Indien.

Bibliographie

- Appanah, Nathacha, *Tropique de la violence*, Paris, Gallimard, 2016.
- Bernadie, Nathalie ; Taglioni, François (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires, de l’île-relais aux réseaux insulaires*, Paris, Karthala, 2005.
- Brunet, Roger, « Quelle est la plus grande île du monde ? », *Mappemonde*, n°4, 1997, p. 40-41.
- Depraetere, Christian, « Le phénomène insulaire à l’échelle du globe : tailles, hiérarchies et formes des îles océanes », *Espace géographique*, t. 19-20, n°2, 1990, p. 126-134.
- Doumenge, Jean-Pierre, « L’insularité revisitée : les connaissances factuelles sur des “îles lointaines” à rappeler, les positions doctrinales à débattre », in *Comme un parfum d’îles : florilège offert à Christian Huetz de Lemps*, Sevin Olivier et al., Paris, Presses de l’Université Paris-Sorbonne, 2010, p. 399-409.
- Guébourg, Jean-Louis, *Petites îles et archipels de l’océan Indien*, Paris, Karthala, 2006.
- Lacaussade, Auguste, *Les Salaziennes*, Vingtième couplet, ARS Terres Créoles, Centre de Recherche Indiaocéanique, 1989.

¹ *Note De La Rédaction* : Cet article propose d’exposer l’évolution des droits des femmes mahoraises sous un angle, quoique l’auteur soit juriste, essentiellement sociologique. Il contribue à faire connaître les variétés de la condition féminine au sein de la société française.

² La thématique n’a pas eu de résonance en économie.

- Lamy-Giner, Marie-Annick, « Mayotte, un DOM insulaire entre enclavement et ouverture », *Géoconfluences*, 2015, mis en ligne le 12 février 2015. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/mobilites-flux-et-transports/corpus-documentaire/mayotte-un-dom-insulaire-a-desenclaver>
- Maestri, Edmond, « Préface », in *L'insularité, Thématique et Représentations*, Marimoutou, Jean-Claude, Racault, Jean-Michel, (textes réunis par), Paris, L'Harmattan, 1995, p. 7.
- Pelletier, Philippe, *La Japonésie : géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*, Paris, CNRS, 1997.
- , « L'île un bon objet géographique » in *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires, de l'île-relais aux réseaux insulaires*, Bernadie, Nathalie ; Taglioni, François (dir.), Paris, Karthala, 2005, p. 7-17.
- Racault, Jean-Michel, « De la définition de l'île à la thématique insulaire », in *L'insularité, Thématique et Représentations*, Marimoutou, Jean-Claude, Racault, Jean-Michel, (textes réunis par), Paris, L'Harmattan, 1995, p. 9.
- Sanguin, André-Louis, 1997, *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*, Actes de colloque, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Taglioni, François, « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Annales de géographie*, n° 652, 2005, p. 668.